

RECUEIL DES URINES DE 24 HEURES -CONSIGNES DE PRELEVEMENT

Ref MU-ENR-242-02 Version 02



Commencez la procédure au lever (par exemple à 8 heures)

- Identifiez à vos nom, prénom et date de naissance le récipient remis par le laboratoire.
- Le 1^{er} jour, au lever, jeter les 1ères urines dans les toilettes ;
- Notez la date et l'heure : c'est le point de départ des 24 heures.
- Puis, pendant les 24 heures suivantes, recueillir la totalité de vos urines de la journée et de la nuit, y compris celles du lendemain au lever, à la même heure (8 heures dans notre exemple)
- Rapportez rapidement le récipient au laboratoire.

FIN DU DOCUMENT